

**franceinfo:** FRANCEINFO:

LE 8.30 FRANCEINFO – Le 09/05/2024 – 08:33:31

Invitée : Nicole BELLOUBET, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

**JEAN-REMY BAUDOT**

Bonjour Nicole BELLOUBET.

**NICOLE BELLOUBET**

Bonjour !

**JEAN-REMY BAUDOT**

La semaine dernière, les experts ont remis un rapport sur les écrans. Rapport qui préconise de réduire les écrans notamment pour les enfants, évidemment sur les portables, on y reviendra dans un instant. Mais la question se pose aussi sur les écrans dans les écoles, les écrans sur lesquels travaillent les enfants dans les classes. Sur cette question-là précisément, faudrait-il revenir en arrière ? Est-ce qu'on est allé trop loin ?

**NICOLE BELLOUBET**

Moi, je pense qu'on ne peut pas avoir de réponse univoque à cette question. J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises qu'au niveau, par exemple, des collèges, je souhaitais vraiment que nos élèves arrivent dans le collège sans le téléphone portable parce qu'on sait les effets néfastes que cela peut produire. On a bien vu évidemment que l'utilisation des réseaux sociaux et de certaines plateformes pouvait vraiment poser des problèmes en termes de harcèlement. Donc là, moi, je serais assez...

**JEAN-REMY BAUDOT**

Donc ça, c'est pour le portable ?

**NICOLE BELLOUBET**

Ça, c'est pour le portable. Sur le numérique pédagogique, c'est-à-dire, au fond, les outils numériques que certains enseignants peuvent utiliser, je pense que lorsque ces outils sont accompagnés en classe, ce peut être, dans certaines circonstances, dans certains enseignements, extrêmement utiles. Il me semble que l'un des objectifs de l'école, c'est tout de même de préparer nos élèves au monde de demain, et donc il faut leur donner la connaissance de l'intelligence artificielle du numérique, mais accompagné par le professeur.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Alors si je vous pose la question, c'est que justement ce matin, sur Franceinfo, Anaïs BEMONIN nous avait proposé un reportage.

**NICOLE BELLOUBET**

Oui, j'ai entendu.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Qui montrait que des ordinateurs n'étaient pas bridés, que certains finalement faisaient du Shopping en ligne, qu'il y avait de la déconcentration, que certains étaient accro à Pronote, allaient tout le temps voir leurs notes et leur emploi du temps.

**NICOLE BELLOUBET**

Oui. Alors Pronote, on peut le...

**JEAN-REMY BAUDOT**

Mettons ça de côté, mais alors la question de...

**NICOLE BELLOUBET**

Non, c'est un vrai sujet. C'est un vrai sujet, Pronote.

**JEAN-REMY BAUDOT**

C'est un vrai sujet, je suis d'accord avec vous, mais les ordinateurs qui ne sont pas bridés, le wifi qui permet d'aller sur n'importe quel site dans l'école.

**NICOLE BELLOUBET**

Non, je ne suis pas favorable à cela. C'est-à-dire que je pense, je le redis devant vous, qu'il faut un numérique pédagogique accompagné. Cela peut être un outil important, le numérique pédagogique accompagné par un prof en termes de remédiation, il peut y avoir des utilisations vraiment positives. Mais on ne peut pas laisser les choses comme ça. Et l'une des difficultés que nous avons, c'est qu'effectivement, les collectivités territoriales qui, parfois, souhaitent équiper tels collèges ou tels lycées d'outils numériques, peut-être sans une concertation suffisante avec l'Education nationale, eh bien, cela peut poser problème. Et ce qu'il faut que nous travaillions...

**AGATHE LAMBRET**

Est-ce qu'il faut revenir en arrière, dans ces endroits ? Vous parlez des collectivités. Pardon.

**NICOLE BELLOUBET**

J'ai vu ça.

**AGATHE LAMBRET**

À Strasbourg, la région Grand Est a financé des ordinateurs pour tous les élèves, c'est-à-dire, il n'y a plus de papiers, il n'y a que du numérique.

**NICOLE BELLOUBET**

Oui, moi, je ne sais pas...

**AGATHE LAMBRET**

Est-ce qu'il faut assumer, comme la Suède l'a fait, à un moment, de dire : « On a fait une erreur, on est allé trop loin, revenons en arrière » ?

**NICOLE BELLOUBET**

Ce n'est pas ici que je vais dire : « Oui, il faut retourner en arrière ». Je pense, moi, profondément qu'il faut à la fois garder du papier parce que ça donne un rapport à la lecture notamment qui est indispensable, mais on a, je le redis aussi, besoin d'un numérique pédagogique accompagné. L'exemple qui a été proposé, que j'ai entendu tout à l'heure sur votre radio, supposera un travail en lien avec la collectivité territoriale. Je ne vais pas ici dire : « Arrêtons tout, repartons en arrière », mais il faut réfléchir, on ne peut pas balancer du numérique sans savoir quelles utilisations, quels usages pédagogiques on va lier à cela.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Donc aujourd'hui, ce n'est pas suffisant ? Cet encadrement, il n'est pas suffisant ?

**NICOLE BELLOUBET**

Non, je trouve que nous devons réfléchir davantage.

**AGATHE LAMBRET**

Et vous parlez aussi, Nicole BELLOUBET, du fait de laisser les portables à l'entrée de l'établissement. Comment ça va se passer concrètement ? Il y aura des casiers ?

**NICOLE BELLOUBET**

Oui, c'est ce que j'imagine. Je voudrais qu'on l'expérimente dès l'année prochaine. Ça supposera, là encore, un travail avec les collectivités territoriales, puisque c'est avec elles évidemment que nous construisons ce type d'objet qui pourrait permettre de déposer les portables à l'entrée.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Un autre sujet qui interroge et qui intéresse évidemment aussi beaucoup de parents, les groupes de besoins, selon vous, groupes de niveau selon le Premier ministre, seront donc la norme en mathématiques et français pour les classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine. Enfin ça, c'est un peu théoriquement, car ça, c'est plutôt mal parti, les professeurs se disent beaucoup opposés au projet, et en plus, ils expliquent qu'ils n'en ont pas les moyens. Alors très concrètement, qu'allez-vous faire ?

**NICOLE BELLOUBET**

Eh bien, écoutez, actuellement, je dialogue beaucoup avec les chefs d'établissement qui, évidemment, au premier chef, doivent contribuer à la mise en place de ces groupes. Je dialogue avec les corps d'inspection qui, pédagogiquement, doivent aider les chefs d'établissement à le construire. Et je rencontre les organisations syndicales. Moi, je redis ici vraiment trois choses extrêmement simples. Ces groupes de besoins, nous les avons constitués parce que cela nous semble utile pour faire progresser nos élèves dans ces deux matières que sont le français et le math. Et on a besoin de faire progresser tous les élèves. Ensuite, je le redis, la pédagogie différenciée qui sera appliquée à ces groupes. C'est-à-dire que nous considérons qu'un groupe d'élèves dans telle séquence pédagogique n'a pas les mêmes besoins qu'un autre, donc il faut mettre en place de la pédagogie différenciée. C'est un outil pour faire progresser les élèves. Et enfin, troisième élément, je l'ai dit, et je le redis, il n'y aura pas de tri social lié à ces groupes, puisqu'en cours d'année, les élèves vont pouvoir changer de groupe par des dispositifs que je n'ai pas le temps de préciser ici.

**AGATHE LAMBRET**

Nicole BELLOUBET, mais ce n'est pas le sujet, là. Les professeurs disent qu'ils n'ont pas les...

**NICOLE BELLOUBET**

Mais si, c'est le sujet.

**AGATHE LAMBRET**

Non, mais là, ce n'est même pas sur le fond qu'ils critiquent la méthode.

**NICOLE BELLOUBET**

C'est à...

**AGATHE LAMBRET**

C'est sur la rigidité du système, et d'un système qu'on leur impose, alors qu'ils n'en ont pas les moyens.

**NICOLE BELLOUBET**

Non, ce n'est pas... Non, je suis désolée...

**AGATHE LAMBRET**

Les professeurs disent par exemple : « On va devoir rogner sur des options, sur le temps d'accompagnement des élèves ». Certains ne respecteront pas la règle des groupes sur les trois quarts de l'année qui a été imposée par Matignon. Il y a un reportage dans Le Parisien où il y a

carrément des enseignants qui disent : « Nous on n'appliquera même pas cette réforme ». Qu'est-ce que vous leur dites ?

**NICOLE BELLOUBET**

Mais je leur demande de réfléchir parce que cette réforme correspond à ce que la plupart de nos enseignants attendent, c'est-à-dire accompagner chacun des élèves selon ses besoins. Je ne vois pas comment on pourrait refuser cet objectif.

**AGATHE LAMBRET**

Mais sans les moyens qui vont avec.

**NICOLE BELLOUBET**

Quant à la question des moyens, la question des moyens, je le redis devant vous, nous avons mis 2 370 emplois supplémentaires pour faire ces groupes de besoins. J'ai également dit que, au moment des ajustements du mois de juin qui permettent de préparer la rentrée, nous serions évidemment à l'écoute des situations particulières qui poserait problème. Mais les moyens sont là, les enseignants seront là, et donc je suis certaine que nos enseignants mettront en place ces groupes de besoins. Et je le redis vraiment ici, il n'y a aucune velléité pour nous de laisser des élèves au bord du chemin, c'est même l'inverse que nous voulons faire. Et c'est la raison pour laquelle nous avons donné de la souplesse aux établissements, je le redis devant vous, la souplesse qui est laissée aux établissements pour mettre en place ces groupes.

**AGATHE LAMBRET**

Mais quand même les trois quarts de l'année, c'est ce qu'a dit le Premier ministre.

**NICOLE BELLOUBET**

Mais non, Madame. Enfin, je suis désolée, si... Enfin, je vais être un petit peu technique, mais ce que nous disons, c'est que vous faites des groupes toute l'année, mais précisément pour pouvoir brasser les élèves entre les groupes pour qu'il n'y ait pas ce tri social, vous pouvez, sur à peu près un quart de l'année, revenir en classe entière pour précisément re-brasser les groupes. C'est donc un élément de souplesse, c'est ce dont vous parlez.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Juste un dernier mot sur la question des moyens, puisque les premiers résultats du concours de professeurs des écoles indiquent déjà que tous les postes ne seront pas pourvus à la rentrée prochaine. C'est très inquiétant, car ça présage des pertes de postes lors de l'admission notamment dans les académies régulièrement déficitaires, je cite en tout cas les syndicats. Que faut-il faire ? Est-ce qu'il y a urgence, là ? Et est-ce qu'il y aura suffisamment de profs à la rentrée prochaine ?

**NICOLE BELLOUBET**

Effectivement, j'ai entendu ce matin aussi Madame DAVID du SNUipp dire cela sur votre antenne. Oui, nous le savons que nous sommes en difficulté pour le recrutement des enseignants dans certaines académies, vous parlez là des enseignants du premier degré. Et il est vrai qu'à Versailles et à Créteil, puisque les concours sont régionalisés, nous savons qu'il y a des difficultés de recrutement. Ce n'est pas vrai dans toutes les académies. Dans ces académies-là, bien entendu, nous allons devoir recruter des personnels contractuels pour la rentrée prochaine. Nous le savons, cela fait plusieurs années que nous sommes en butte à cette difficulté-là. Mais nous avons une réponse de long terme qui sera à l'œuvre

dès la rentrée prochaine. C'est-à-dire que nous allons modifier la formation initiale de nos professeurs. Et cela, c'est vraiment une réforme qui est une réforme très structurante, très enthousiasmante, parce que nous allons dire aux profs : « Eh bien, à partir du mois de mai prochain, vous allez pouvoir passer le concours de recrutement de professeurs des écoles à Bac +3 », alors qu'aujourd'hui, il est à Bac + 5. Et puis dans les deux années qui suivent, vous allez et poursuivre votre formation en étant indemnisé ou rémunéré, 900 € la première année, 1 800 la deuxième année, et en passant un Master.

**JEAN-REMY BAUDOT**

Nicole BELLOUBET, on se retrouve dans un instant, ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, juste après le fil info. (...)

**AGATHE LAMBRET**

Toujours avec Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Un point d'étape aura lieu dans deux semaines sur le chantier de l'autorité à l'école lancé par le Premier ministre. Vous avez lancé le 3 mai une concertation sur ce sujet avec les acteurs de l'éducation. L'idée, c'est d'aboutir à des propositions notamment pour la justice des mineurs, la parentalité. Vous allez nous dire justement, est-ce que vous avez déjà des premières pistes après ce lancement ?

**NICOLE BELLOUBET**

Sur la base du discours que le Premier ministre a prononcé à Viry-Châtillon, nous avons effectivement lancé une concertation autour des acteurs de l'école. C'est-à-dire que moi, je réagissais au mot justice des mineurs puisque ce n'est pas dans mon domaine, que le ministre DUPOND-MORETTI est, lui, en charge de cette question-là. Mais effectivement, j'ai associé tous les acteurs de l'école, qu'il s'agisse des recteurs, des syndicats, des chefs d'établissement, également les élus politiques avec lesquels nous travaillons - des régions, des départements, des communes, les élus nationaux - pour que, sur la base de ce qui a été pressenti par le Premier ministre, nous puissions faire des propositions. Au moment où je vous parle, je n'ai pas de proposition formalisée.

**AGATHE LAMBRET**

Vous n'avez aucune piste, vous n'avez pas de remontées...

**NICOLE BELLOUBET**

Non, non. En tant que remontée venue de cette concertation que nous avons lancée, non, je n'en ai pas. Je vais avoir un premier point la semaine prochaine avec les recteurs, mais au moment où je vous parle je n'en ai pas.

**AGATHE LAMBRET**

Et sur la philosophie, Nicole BELLOUBET, par exemple sur la justice des mineurs qui n'est pas votre domaine mais que vous connaissez bien, vous ne voulez pas toucher à l'excuse de minorité alors que le Premier ministre a ouvert ce dossier. Vous avez aussi appelé à prendre du recul avec cette notion d'autorité, je cite, alors que cette notion d'autorité comme vous dites, elle est martelée matin, midi et soir par Gabriel ATTAL. Est-ce qu'il n'y a pas deux lignes au gouvernement ?

**NICOLE BELLOUBET**

Non, il n'y a pas deux lignes au gouvernement. Moi, j'ai toujours été très claire. Le rôle de l'école d'abord, c'est d'instruire et d'éduquer. C'est sa première mission. Pour cela, il faut évidemment un climat scolaire apaisé, sinon on ne peut pas transmettre les savoirs fondamentaux. Pour qu'il y ait

un climat scolaire apaisé, il faut que les règles qui régissent la vie à l'école soient respectées donc il faut évidemment de l'autorité. Mais pour autant, je considère vraiment que la première mission de l'école c'est d'éduquer. Alors ces règles qui doivent être respectées, cette autorité, évidemment nous devons l'assurer parce qu'il faut conforter l'action de nos professeurs. Et pour cela, nous avons évidemment à la fois des systèmes de prévention avec, nous l'avons vu, toute une sorte de dispositifs contre le harcèlement, toutes sortes de dispositifs pour mettre en place des punitions lorsque cela s'impose, et puis également pour assurer le contenu des enseignants. Mais sur la base des nouvelles propositions qui pourraient être faites, au moment où nous parlons, je n'ai pas encore de nouvelles propositions.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Parmi les mesures pour lutter contre la violence des jeunes, le Premier ministre a annoncé que, je cite, tous les collégiens seront scolarisés tous les jours de la semaine entre 8 heures et 18 heures dès la rentrée 2024. Alors je vous vois réagir, ça fait néanmoins 10 heures par jour, cinq jours par semaine, sachant que vous avez, on l'a vu, des difficultés à avoir des professeurs pour les groupes de niveau. Comment est-ce qu'on va faire ?

**NICOLE BELLOUBET**

Non, ce n'est pas exactement ce que le Premier ministre a dit. Nous parlons de l'éducation prioritaire, ce qui ne représente qu'une partie évidemment de nos collèves. Tous ne sont pas situés en éducation prioritaire. Donc nous parlons des collégiens en éducation prioritaire, et lorsque nous disons 8 heures/18 heures, c'est bien pour venir en aide aux familles, pour que les enfants après la fin des cours ne soient pas laissés seuls, que nous proposons la mise en place de ce 8 heures/18 heures, qui est un dispositif d'accueil mais où ce ne sont pas nécessairement de l'enseignement qui sera dispensé pendant l'ensemble de ces heures.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Donc les encadrants...

**NICOLE BELLOUBET**

Voilà. Il y aura d'une part les heures de cours comme tous les collégiens, et puis ensuite il y aura des dispositifs d'accueil qui seront un accueil sportif, un accueil d'aide aux devoirs.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Aux frais des collectivités dans ce cas-là, puisque si ce ne sont pas des professeurs...

**NICOLE BELLOUBET**

Nous finançons également beaucoup d'acteurs associatifs qui interviennent dans ce 8 heures-18 heures, qui sont pris en charge par l'Etat, mais il y a aussi évidemment des collectivités qui interviennent dans ce cadre-là.

**AGATHE LAMBRET**

En lien avec cette autorité martelée par l'exécutif, dans un entretien au magazine *Elle*, le président, lui, dit vouloir ouvrir le débat sur un devoir de visite des pères dans les familles monoparentales. « Quand il y a un père, il faut qu'il exerce tous ses devoirs et que la maman puisse exiger des visites régulières » dit le président. Est-ce que vous êtes d'accord ? Il faudrait contraindre les pères récalcitrants ?

**NICOLE BELLOUBET**

Je pense que le président a une vision exacte de ce qu'il faut faire par rapport à la nécessité de la présence des parents. L'école ne peut pas tout faire, nous le savons. L'école, elle est là - je l'ai dit tout à l'heure - pour instruire, pour éduquer, mais on a aussi besoin du relais des familles. Vous voyez, si je me permets cet exemple, quand on parle du numérique, nous imaginons qu'en début d'année scolaire, nous puissions travailler avec les familles pour expliquer les dangers du numérique, pour expliquer la manière dont nous pouvons travailler sur ce dossier-là, il nous faut la présence des parents.

**AGATHE LAMBRET**

Ça, c'est de la pédagogie, mais la contrainte, ce n'est pas pareil.

**NICOLE BELLOUBET**

Non, ce dont je veux parler, c'est que nous avons besoin des familles. Et il est vrai que dans un certain nombre de cas, nous avons des parents qui sont trop souvent absents pour des raisons qui peuvent se comprendre : parce que leur vie est dure, parce qu'ils ne sont pas présents au moment où nous souhaitons les rencontrer donc je comprends tout cela. Mais nous avons absolument besoin de responsabiliser les parents, père et mère, et c'est dans ce cadre-là que s'inscrit la proposition du président.

**AGATHE LAMBRET**

Mais juste très concrètement, comment vous faites pour forcer un père qui n'a pas envie de voir son enfant à le voir ? Quelle est la faisabilité de cette mesure ? Expliquez-nous ?

**NICOLE BELLOUBET**

Je pense qu'elle doit être traitée au cas par cas. Je pense que c'est très difficile de décréter de manière générale cela. C'est au cas par cas que nous devons travailler avec chacune des familles concernées.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Il y a un propos qui a choqué, un de vos propos qui a choqué, vous avez été interrogée sur le point de savoir ce qu'était un élève perturbateur et vous avez répondu « un élève perturbateur peut l'être parce qu'il est en difficulté dans sa famille ou en difficulté physique, ou parce qu'il a un handicap », comme si les élèves en situation de handicap étaient ceux qui perturbent la classe. C'est des propos qui ont beaucoup fait réagir. C'était quoi, c'était de la maladresse ? Est-ce que vous regrettez ces propos ?

**NICOLE BELLOUBET**

Oui, très clairement, c'était de la maladresse et je présente très simplement mes excuses aux familles qui ont été blessées par ces propos. C'est d'autant plus maladroit qu'une de mes préoccupations premières dans notre école actuelle, c'est vraiment de mettre en place ce que l'on appelle l'école pour tous. C'est-à-dire l'école qui accueille tous les élèves, absolument tous les élèves. Nous le voyons bien, c'est la mission de l'école et nous faisons évidemment un effort considérable, parce que c'est notre devoir, pour accueillir les élèves qui sont porteurs de handicaps.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Mais vous savez aussi que dans ces classes-là, on parle évidemment d'inclusivité dans ces classes. Parfois, ça crée effectivement très concrètement des difficultés dans certaines classes, si les moyens ne sont pas suffisants ; je vais aller jusqu'au bout de ma phrase, voilà.

**NICOLE BELLOUBET**

Absolument, oui, oui, vous avez raison. Il y a une véritable douleur de certains de nos enseignants lorsque les élèves qui sont en situation de handicap ne sont pas suffisamment accompagnés, et il y a aussi une douleur des familles lorsque l'école n'est pas en mesure de répondre à leurs attentes. C'est la raison pour laquelle, depuis que le président de la République a lancé cette initiative de l'école pour tous, nous faisons un effort tout à fait considérable. Nous avons augmenté considérablement le nombre d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap. On est passé de 80 000 à 140 000 personnes aujourd'hui qui accompagnent ces élèves. Nous faisons des efforts en matière d'outils pédagogiques adaptés, C'est aussi très important. Nous faisons des efforts en termes de formation. Nous faisons des efforts également en mettant en place une expérimentation qui, je pense, sera très intéressante : ce qu'on appelle les pôles d'accueil spécialisés, qui vont nous permettre tout de suite de répondre à la demande de familles qui ont un enfant porteur de handicap. Ces pôles d'accueil spécialisés vont tout de suite traiter la demande. Pour le moment, c'est une expérimentation que nous faisons dans quatre départements avec ma collègue KHATTABI, qui est également porteuse de ce dossier.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Juste un dernier mot sur ce dossier. Est-ce qu'il faut plus de moyens sur la question du handicap, sur les AESH ?

**NICOLE BELLOUBET**

Bien sûr qu'il faut plus de moyens. Je le dis, je vais...

**JEAN-REMI BAUDOT**

Vous espérez en obtenir ?

**NICOLE BELLOUBET**

Mais j'en ai déjà. À la rentrée 2024, nous allons recruter 3 000 AESH supplémentaires et nous allons continuer en ce sens, bien sûr.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Nicole BELLOUBET, on se retrouve dans un instant, juste après le fil info de Thomas GIRAUDEAU. (...)

**AGATHE LAMBRET**

Toujours avec Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les forces de l'ordre sont de nouveau intervenues mardi soir dans l'université la Sorbonne, devant Sciences Po, pour mettre fin aux actions de militants propalestiniens. D'abord, est-ce que vous pouvez nous dire où en est la situation dans les lycées ? Des lycées ont été touchés aussi par ce mouvement ?

**NICOLE BELLOUBET**

Il y a quelques lycées qui ont été touchés, mais très peu ont été bloqués. Je crois vraiment qu'ils se comptent sur les doigts d'une main. Nous sommes très attentifs, vraiment très vigilants à ce qui se passera lundi. Actuellement, les écoles sont fermées pour le pont, donc nous sommes attentifs à ce qui se passera lundi. J'ai tout à fait confiance évidemment dans les chefs d'établissement, et puis nous avons toute une remontée d'informations qui nous permet de réagir immédiatement.

**AGATHE LAMBRET**

Envoyer la police dans les universités pour déloger ces manifestants, est-ce que ce n'est pas un aveu de faiblesse ?

**NICOLE BELLOUBET**

Alors d'abord, ce sont les présidents d'université qui peuvent seuls demander l'intervention des forces de l'ordre. Vous savez qu'il y a cette tradition universitaire qui fait que la police n'entre pas dans l'université, sauf sur demande expresse, et je pense que, bien que ma collègue Sylvie RETAILLEAU se soit déjà exprimée sur ce sujet, les choses ont été dites. C'est-à-dire l'université, c'est vraiment le lieu du débat et, au contraire, ce débat doit être autorisé puisque c'est le propre même de l'université. En revanche, le blocage n'est pas acceptable. On ne peut pas empêcher des jeunes qui veulent passer leurs examens, suivre leur cours, on ne peut pas les empêcher d'entrer dans l'université, non plus que les empêcher d'entrer dans les lycées d'ailleurs.

**AGATHE LAMBRET**

François-Xavier BELLAMY sur cette ligne s'est rendu à Sciences Po mardi pour dénoncer justement ces blocages : « Je n'en peux plus, je n'en peux plus que nos instituts, nos universités, nos amphis soient pris en otage par ceux qui les utilisent pour faire avancer leur agenda politique, surtout quand cet agenda politique est construit autour de la négation du terrorisme islamiste du Hamas », a-t-il déclaré. Alors, c'est votre adversaire François-Xavier BELLAMY, mais sur ce point, vous lui dites bravo ? Vous auriez pu dire la même chose ?

**NICOLE BELLOUBET**

Non, je ne lui dis pas bravo, parce qu'on sent évidemment qu'il peut y avoir une démarche qui a été calculée et qui, surtout, correspond exactement à ce que nous faisons depuis plusieurs jours. C'est-à-dire que nous disons, je me répète « le débat, oui, le blocage, non ».

**AGATHE LAMBRET**

Donc, vous auriez pu dire la même chose ?

**NICOLE BELLOUBET**

Oui, mais c'est la démarche que nous adoptons depuis plusieurs jours déjà. Monsieur BELLAMY intervient en soutien à la démarche du gouvernement et des universités.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Et Monsieur BELLAMY intervient évidemment dans le cadre d'une campagne européenne. C'est aujourd'hui la journée de l'Europe.

**NICOLE BELLOUBET**

Absolument.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Rappelons que le scrutin européen sera dans un mois, le 9 juin prochain, mais la candidate de la liste de la majorité, Valérie HAYER, patine. Un sondage IFOP pour *Le Figaro* donne Jordan BARDELLA à 32 % d'intentions de vote, deux fois plus que votre candidate. Qu'est-ce qui se passe, là ? Il n'y a pas grand-chose qui bouge pour l'instant. Le gouvernement, en tout cas l'exécutif, vous demande, vous aussi ministres, d'aller sur le terrain, de parler d'Europe ; c'est ça ce qu'il faut faire dans la dernière ligne droite ?

**NICOLE BELLOUBET**

En toute hypothèse, il faut que nos concitoyens, que les Français aillent voter. Parce que je crois que c'est une élection très importante et il me semble qu'il y a une prise de conscience de ce point de vue-là : aller voter. Ensuite évidemment, aller voter, c'est mon point de vue, pour la liste de Valérie HAYER, parce que moi j'ai en tête de manière quasi-permanente

la phrase de Robert SCHUMAN, du discours de Robert SCHUMANN, que nous célébrons aujourd'hui. Le 9 mai, c'est l'anniversaire du 9 mai 1950 et du discours de SCHUMAN pour l'Europe. Et SCHUMAN disait au fond, ce que je voudrais que nous puissions faire comprendre, c'est-à-dire l'Europe se construit par des actions concrètes, et c'est de ces actions concrètes, je reprends les termes de SCHUMAN, que naîtra la solidarité de fait entre les différents États de l'Union. Et moi vraiment, ce que j'ai chevillé au corps, c'est ce fait-là : l'Europe, c'est d'abord des actions concrètes.

**AGATHE LAMBRET**

Mais on ne vous entend pas.

**NICOLE BELLOUBET**

Pardon ?

**AGATHE LAMBRET**

Et on ne vous entend pas.

**NICOLE BELLOUBET**

Je pense qu'il faut le marteler, peut-être qu'on n'est pas suffisamment audible, mais c'est ce que fait Valérie HAYER, c'est ce que je fais ici, c'est ce que je vais faire tout à l'heure en recevant des jeunes qui, grâce à l'Union européenne, ont fait Erasmus, cet extraordinaire programme d'échange entre étudiants, élèves, professeurs maintenant, vraiment de l'ensemble des pays d'Europe qui leur permet de mieux se connaître, de mieux approcher les cultures et de créer cette solidarité de fait. Et moi, je trouve, si vous voulez, extraordinaire : regardez votre passeport, regardez votre passeport. Qu'est-ce qu'il y a écrit sur la première page de votre passeport ? Il y a écrit Union européenne, République française. Et c'est le symbole de cette Europe et d'une Europe que l'on veut plus forte, d'une Europe que l'on veut protéger la démocratie et également combattre aux côtés de ceux qui défendent les libertés.

**AGATHE LAMBRET**

Mais c'est d'ailleurs un pro-européen qui lui aussi plaide pour une Europe concrète qui vous menace Aujourd'hui, c'est Raphaël GLUCKSMANN qui talonne Valérie HAYER. Vous qui êtes issue de la gauche, qu'est-ce que vous avez raté pour que le centre-gauche, originellement incarné par Emmanuel MACRON en 2007, soit incarné désormais par un homme, Raphaël GLUCKSMANN, qui avait obtenu 6 % aux dernières Européennes ?

**NICOLE BELLOUBET**

Je ne sais pas si on a raté quelque chose. Je ne pense pas qu'on ait raté, je pense que nous ne disons pas assez ce que nous avons fait au niveau européen. Et c'est précisément tout le travail que conduit actuellement Valérie HAYER, c'est-à-dire de porter très haut devant les Français l'ensemble des atouts qui ont été dégagés au niveau européen. Je pense au pacte asile immigration qui n'est peut-être pas suffisant mais qui est un début tout à fait considérable. Je pense au plan de relance post-Covid. Il faut savoir que notre économie ne serait pas ce qu'elle est s'il n'y avait pas eu ce plan de relance qui a été acté au niveau européen. Je pense à l'émergence de champions européens. Je pense à mille exemples...

**AGATHE LAMBRET**

Mais ce n'est pas votre bilan.

**NICOLE BELLOUBET**

Pardon ?

**AGATHE LAMBRET**

Ce n'est pas votre bilan sur le plan national.

**NICOLE BELLOUBET**

Mais si, c'est le bilan que nous portons. C'est le bilan que portent nos élus européens et c'est pour ça que je pense qu'il faut continuer avec eux.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Merci beaucoup, Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Merci d'avoir été l'invitée ce matin du 8.30 FranceInfo.

**NICOLE BELLOUBET**

Merci à vous.

**JEAN-REMI BAUDOT**

Agathe LAMBRET, on se retrouve demain pour une nouvelle interview. 08:59 :03 FIN